



Diacres au travail

© PIXARNO/ADOBESTOCK

UN MINISTÈRE D'ÉCOUTE ET DE PRÉSENCE

Dès 1970, à l'occasion des toutes premières ordinations de diacres permanents, les évêques de France ont marqué « *leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent, en pleine vie, témoigner du service que le peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ* ». Ils soulignaient ainsi la dimension missionnaire du diaconat, en particulier par leur présence au travail.

L'ordination va donner un sens nouveau à ce que les diacres vivaient déjà et va opérer, sur certains de leurs collègues, comme un effet de « dévoilement » : l'un des leurs, qu'ils connaissent bien et qui chemine avec eux depuis plusieurs années, va être saisi par Dieu pour être envoyé là où il était déjà, pour être signe du Christ serviteur.

Pour un diacre en situation d'activité professionnelle, le ministère diaconal, « *qui prend toute sa vie et pour toute sa vie* », se vit aussi pleinement au travail, d'abord par l'écoute et le témoignage. Un ministère enfoui, auprès des collègues de travail pour mieux y accueillir le « *fruit du travail des hommes* », pouvoir le partager et le porter à l'autel.

En janvier dernier, la session 2022 du CND avec les délégués et responsables diocésains au diaconat avait pour intitulé « *La dimension du travail dans la vie et le ministère des diacres* » (interventions et témoignages à retrouver sur <https://cutt.ly/BGkkwfy>).

Ce dossier est en quelque sorte un « coup de pied à suivre » qui élargit le panel des interventions et témoignages. ■